

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 35

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aucune déception n'a pu encore nous corriger. L'attente d'un jugement dernier se trouve chez tous les peuples. Les idées sur la création se retrouvent jusqu'au nord. Ainsi l'homme a le sentiment naturel du bien, de la puissance, d'un monde meilleur, de l'éternité et de l'immuable; il a celui de sa déchéance et de sa faiblesse, il a l'instinct du christianisme. Les peuples primitifs voyaient Dieu partout. Tous avaient un culte plus ou moins imposant et solennel. Partout la lutte du bien contre le mal, partout la plainte, partout l'insurrection contre l'injustice. Partout la tendance vers un seul but, qui est l'anéantissement du mal et la création d'un état meilleur, soit pour l'individu, soit pour la société.

J. Z.

L'émancipation des esclaves des colonies hollandaises.

L'affranchissement des esclaves, dans les colonies hollandaises de l'Amérique, a été décrété par une loi, le 8 août 1862. 45,000 esclaves sont devenus libres dès le 1^{er} juillet 1863. Les propriétaires seront dédommagés. Cette importante transformation coûtera à la Hollande plus de 52 millions de francs, dont deux millions sont destinés à des primes pour encourager l'immigration de nouveaux travailleurs. Les nègres affranchis seront soumis pendant dix ans encore à une surveillance spéciale. Bien que libres quant au choix de leurs demeures, de leurs occupations et de leurs maîtres, ils seront cependant obligés de s'engager à un travail régulier : ceux des plantations pour un laps de temps de un à trois ans, ceux de la ville de trois mois à une année, ou de se faire admettre comme industriels au moyen d'une patente. Le gouvernement se réserve même le droit, mais pour deux ans seulement, de circonscrire au besoin le choix du lieu de leur résidence au district dans lequel ils se trouveront. Par contre ils seront mis immédiatement en possession du droit de citoyen, et obtiendront un nom, des écoles, un culte et l'autorisation de posséder. Après dix ans la loi les reconnaît et les déclare citoyens avec tous leurs droits.

Telles sont les dispositions prises par le gouvernement hollandais, et qui portent le cachet de l'esprit sérieux et réfléchi de cette nation; elles sont empreintes aussi bien d'un sentiment d'équité envers le propriétaire, que d'une bienveillante sollicitude pour les esclaves affranchis.

L'envoi des notes des trois puissances à Saint-Petersbourg a inspiré à un lecteur de journaux la fable suivante qui traduit bien les appréhensions sur le résultat final de l'intervention diplomatique dans les affaires polonaises :

L'OURS ET LA BREBIS.

Sire ours et sœur brebis faisaient mauvais ménage,
Elle ne voulant pas qu'on vint la mettre à mort.
Trois aigles, fort touchés de son malheureux sort,
Tinrent, dit-on, à l'ours à peu près ce langage :
Sire pour *six* raisons, soyez juste et élément.
— Soit, nous en causerons, mais pas en ce moment,
Je suis trop occupé, dit-il. Puis, avec rage,
Il donne à la pauvrete un dernier coup de dent,
Lors, le fait accompli, la brebis égorgée,
L'affaire, on le conçoit, se trouvait arrangée.

Un magister de village qui ne pouvait apprendre à ses écoliers à dire couramment les noms des vingt-deux grumeaux qui composent la coque helvétique, les mit dans l'ordre suivant pour mieux les inculquer dans leur mémoire :

Argovie et Fribourg, Bâle, Soleure et Berne,
Genève, Uri, Glaris, les Grisons et Lucerne,
Zug, Schaffhouse, Zurich, St-Gall, Vaud, Neuchâtel,
Thurgovie, Unterwald, le Valais, Appenzell,
Le Tessin et Schwytz, tous fiers du nom de Tell !

Causerie.

Le grand événement du mois est passé; la clôture du tir fédéral a eu lieu cette semaine. Depuis près d'une année, la Chaux-de-Fonds et les localités voisines faisaient des préparatifs inouïs pour célébrer d'une manière inimitable cette fête nationale; depuis un an, on n'y parlait que du tir, on ne voyait, on n'entendait que par le tir, qui apparaissait dans l'avenir comme un rêve enchanteur!... On touche enfin à ce jour mémorable; des visiteurs accourent de tous côtés, l'écho de ces paisibles montagnes redit mille acclamations, mille bravos, mille serments d'amitié et de concorde; le canon gronde, la musique enivre la foule de ses airs mélodieux, les drapeaux flottent, les guirlandes de verdure se balancent sur le passage des tireurs. La nuit, des réverbères artistement combinés, des lanternes vénitiennes, des feux d'artifices éclairent cette scène de leur magique lumière. Partout règne la vie, la fraternité, la joie, l'expansion des cœurs,... puis, quelques jours s'écoulent, les guirlandes se fanent sous le soleil brûlant, les oriflammes sont lacérées par le vent, la poussière souille de sa robe grise tous ces ornements; la foule est moins compacte, les tireurs regagnent leurs foyers, la voix du grand tir devient rauque, fatiguée, imperceptible. Déjà des ouvriers impitoyables abattent tant de belles constructions éphémères, arrachent les guirlandes et les devises, et couchent à terre les arcs de triomphe. Les verres, les bouteilles, les couverts de table qui ont servi à tant de convives sont vendus à l'encan, les sommeliers, fatigués de veilles et de travail, reçoivent leur paie et em-